

## Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 30 août 1862

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (336r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 30 août 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42052>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 août 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Castaing, Georges \(1813-1882\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

# Description

RésuméDemande d'autorisation d'augmentation de la puissance d'une machine à vapeur.

NotesGeorges Castaing est Préfet de l'Aisne de 1861 à 1866.

SupportLa lettre n'est pas de la main de Godin.

## Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

334. 41) 335.  
45.)  
Goues le 30 Aout 1862

A Monsieur Le Prefet du Department de Laineç

Monsieur Le Prefet.

Par arrêté en date du 10 Juin 1858, j'ai été autorisé à faire usage d'une chaudière à vapeur de forme cylindrique en tôle, munie de deux bouilleurs & d'un bain de frise de vapeur, d'une capacité de 5. 262 mètres cubes!

Je desire aujourd'hui, remplacer cette chaudière par une autre du même système, mais d'une capacité de 16. 256 mètres cubes, & timbrée pour une pression de cinq atmosphères.

Je vous prie Monsieur Le Prefet, de bien vouloir m'en délivrer l'autorisation.

Je suis avec la plus parfaite considération.

Monsieur Le Prefet  
Votre très humble serviteur